

Espèces : Coupons-sports : Chèques-vacances :

Chèques n° :



Club Labellisé FFN 050350002
Ecole de Natation Française

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

Photo récente
pour les
nouveaux
" / "

Nom : Prénom : féminin masculin
Date de naissance : Nationalité :
Adresse Code Postal : Ville :
Tél. : Portable(s) : / / /
E-mail (lisiblement s.v.p.) : @.....

Règles d'organisation et de fonctionnement

1. L'adhésion à l'U.S. Liffré implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs, dont le respect des sept engagements prévus par le "Contrat d'Engagement Républicain" listés dans le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical ou questionnaire de santé et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être éventuellement engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'U.S. Liffré. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL.)
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances.
12. Le club ne pourrait être tenu pour responsable de la non-réalisation d'un certain nombre de créneaux / séance de natation en lien avec la mise à disposition du bassin pour les travaux en cours au niveau du centre Aquazic

Protection des données personnelles (RGPD) Je soussigné(e)

- suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
 autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.
 autorise la prise de vidéos en cours, par les entraîneurs, à des fins pédagogiques (sans diffusion externe), la prise de photos pour notre site internet et la publication d'articles dans la presse (palmarès...).

Assurances J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription. Sélectionnez votre choix :

- l'adhérent retourne la demande de licence fédérale dans laquelle est proposée l'assurance individuelle accident complétée et signée.
 l'adhérent souhaite souscrit à l'assurance proposée par l'USL

Pièces à fournir pour compléter votre dossier :

- Fiche d'INSCRIPTION ADULTE 1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents (à coller sur votre fiche d'inscription)
 Fiche SANITAIRE (à remettre sous enveloppe fermée au nom du nageur)
 Formulaire de LICENCE FFN
 CERTIFICAT MEDICAL avec la mention « pratique de la natation en compétition » pour les personnes nées en 2006 et avant
 Chèque de CAUTION de 50 € (cf règlement intérieur)
 COTISATION règlement libellé à l'ordre de l'USL NATATION

Licence € + Part Club € Total :€

La totalité de la cotisation est à verser à l'inscription. Le règlement peut intervenir en deux fois avec 1^{er} encaissement à l'inscription et 2nd en Mars.

En compétition la cotisation intègre 10 engagements pour un adulte et sénior et 15 pour les moins de 18 ans s , au-delà il pourra être demandé un complément - Tout dossier incomplet sera refusé et l'accès au bassin interdit.

M, Mme certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, s'engage à le respecter y compris les obligations associées.

DATE :

SIGNATURE :